Printemps

On avait perçu, dans la nuit d'encre, le lugubre et grand-guignolesque ululement de la chouette lapone. D'aucuns auraient pu y voir un mauvais présage, comme le laissent croire les pires superstitions. Or, à l'aube des années soixante au Québec, on se trouvait sous de meilleurs auspices qu'en la décennie qui avait précédé, et on pouvait entendre, portées par le zéphyr au gré des volatils effluves parfumés du printemps, des voix aux douces consonances murmurer que le cri de l'oiseau de Minerve était plutôt de bon augure. L'étaient d'ailleurs aussi l'infatigable épeire qu'on avait aperçue tissant vaillamment sa toile non loin des scilles immaculées et les coccinelles tout allantes qui couraient se reproduire dans un lit de primevères fuchsia. Quiconque eût prêté l'oreille aurait ouï des clochettes tintinnabulantes carillonner un début de nitescence : la Grande Noirceur avait assez duré.

Aux premières lueurs de la Révolution tranquille, nécessité était d'extraire les bonnes gens de la Belle Province des opaques ténèbres dans lesquelles on les avait si longtemps maintenus. Comme rien ne servait plus d'invoquer le Tout-Puissant ou quelque ange que ce fût pour pallier les carences d'un système éducatif dysfonctionnel, voire déliquescent, il fut mis sur pied une commission d'enquête sur l'enseignement dont les rênes furent confiées à monseigneur Alphonse-Marie Parent. Ce prêtre humaniste à l'esprit fort accort était, disaiton, un véritable nyctalope, dont les yeux noirs, noisette, verts ou vairons — allez savoir! —, perçants et perspicaces, sauraient discerner la voie à suivre. Visionnaires, lui et ses diligents collaborateurs, au cours d'une enquête exigeante, se sont plu à échanger moult idées et se sont acharnés à formuler les recommandations les plus judicieuses possible pour un enseignement censé éclairer les esprits. Dans un rapport au style succinct n'ayant rien à voir avec ces logogriphes truffés d'hypallages malvenues, ils ont, entre autres, jeté les bases pour un enseignement laïque et démocratique, en plus de prôner la création du ministère de l'Éducation, des polyvalentes et des cégeps.

Le rapport Parent a laissé au peuple québécois un inappréciable legs. Sans doute est-ce cet héritage fécond qui s'entend au printemps dans l'hymne inspiré des quiscales, des troglodytes et des engoulevents qui, s'égosillant telles des mezzosopranos, chantent un temps meilleur.

Corrigé

perçu: part. passé du verbe *percevoir*. Saisir par les sens. Attention: la cédille est requise devant la voyelle u quand le c se prononce « s », et non « k » (comparer perçu et v'ecu). La cédille est également requise sous le c qui se prononce « s » devant les voyelles a (français) et o (Ieçon). Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir reste invariable quand le

complément direct (*le lugubre et grand-guignolesque ululement de la chouette lapone*) est, comme ici, placé après le verbe.

encre : n. f. Préparation liquide ou pâteuse, noire ou d'une autre couleur, employée pour écrire, pour dessiner, pour imprimer, pour photocopier. *Nuit d'encre* : nuit complètement obscure à cause de l'absence de la lune dans le ciel. À ne pas confondre avec le nom homophone *ancre* (« instrument pour retenir un navire »).

lugubre: adj. (s'accorde avec ululement). D'une tristesse oppressante, sombre, sinistre.

grand-guignolesque : adj. (s'accorde avec *ululement*). Horrible et bizarre. Cet adjectif s'écrit avec un trait d'union.

ululement OU **hululement** : n. m. Cri d'un oiseau nocturne. Graphie recommandée : *ululement* (sans *h*).

chouette: n. f. Oiseau rapace nocturne à tête dépourvue d'aigrettes. Chouette lapone: la plus grande chouette d'Amérique du Nord. Elle peut mesurer de 60 à 83 cm de longueur. Elle est gris-brun, avec le dessous fortement rayé sur la longueur. La tête est ronde, sans aigrettes. Le disque facial, très grand en proportion et fortement ligné, rapetisse les yeux jaunes. Son menton porte une tache noire bordée par des moustaches blanches. La queue est particulièrement longue (30 cm). Peu farouche, elle chasse parfois le jour, souvent haut perchée dans un arbuste. Elle est aujourd'hui protégée. (Source: Wikipédia)

lapone OU **laponne** : adj. *lapon* au féminin singulier (s'accorde avec *chouette*). De la Laponie, des Lapons. Le gentilé (ou nom d'habitant) s'écrit avec une minuscule quand on l'emploie comme adjectif. Graphie recommandée : *lapone* (avec un seul *n*).

D'aucuns: pron. indéf. [Vieux] ou [Soutenu] Quelques-uns. Le pronom *d'aucuns* est toujours pluriel, comme le pronom *plusieurs*.

auraient : auxil. *avoir* au conditionnel présent, 3^e personne du pluriel (sujet : *D'aucuns*, toujours pluriel).

laissent : v. *laisser* au présent de l'indicatif, 3^e personne du pluriel (sujet inversé : *les pires superstitions*).

superstitions: n. f. *superstition* au pluriel. Croyance en l'influence surnaturelle de certains objets, de leurs caractéristiques ou de certains évènements sur la vie d'une personne; comportement résultant de cette croyance. Note au sujet de la superstition entourant la chouette lapone : jadis, dans les campagnes, au long des nuits d'hiver, la chouette lapone était

considérée comme un oiseau de malheur. Quand elle poussait son cri étrange près d'une maison, on croyait qu'elle annonçait une mort prochaine.

Or : conj. de coord. Le fait nouveau introduit par *or* contredit ce qui précède ou ce qu'on pouvait attendre. À ne pas confondre avec la préposition homophone *hors* (« à l'extérieur de »).

soixante : num. card. Six fois dix. Un numéral est toujours invariable, même s'il représente une quantité plurielle. Seuls *vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel sous des conditions très précises.

meilleurs: adj. meilleur au masculin pluriel (s'accorde avec auspices).

auspices: n. m. *auspice* au pluriel. [Antiquité] Dans la Rome antique, présage tiré de l'observation des oiseaux. *Auspices*: signe, présage quelconque. Attention: ce nom est masculin! À ne pas confondre avec le nom homophone *hospice* (« résidence de soins » ou « gite »), également masculin.

qu'en : conj. *que* (élidée) suivie de la préposition *en*. À ne pas confondre avec les homophones *quand* (*Quand reviendras-tu* ?) et *quant* (*Quant à Luc, on ne le revit jamais*).

en la : prép. en suivie du déterminant défini la. Durant la. Note : normalement, la préposition en est suivie d'un nom sans déterminant (en lin, en hiver, en avance, etc.). On l'emploie toutefois avec un déterminant défini singulier dans certaines expressions figées (en l'an 2000, en l'occurrence, en la matière, etc.) ou, comme ici, dans un texte de nature littéraire. On trouve quelquefois en littérature les séquences en le ou en les, mais elles sont unanimement condamnées.

décennie : n. f. Période de dix ans. Attention au double n!

précédé : part. passé du verbe *précéder*. Être avant ou devant, dans le temps ou dans l'espace. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* reste invariable quand il n'a, comme ici, aucun complément direct.

portées : part. passé du verbe *porter* employé comme adjectif, au féminin pluriel (s'accorde avec *voix*, situé plus loin dans la phrase). Transporté.

zéphyr : n. m. [Soutenu] Brise légère, vent doux et agréable.

au gré de : loc. prép. En se laissant mener par. Ne pas confondre *gré* avec le nom paronyme *grès* (« roche » ou « céramique très dure »).

volatils : adj. volatil au masculin pluriel (s'accorde avec effluves). Qui est susceptible de s'évaporer rapidement. Dans ce sens, volatil s'écrit avec un e final seulement au féminin (une

matière volatile, mais un gaz volatil). À ne pas confondre avec le nom homophone volatile (« oiseau »), ou encore avec l'adjectif vieilli ou soutenu volatile (« capable de voler » ou « composé d'oiseaux »), qui s'écrivent avec un e final.

effluves : n. m. *effluve* au pluriel. Exhalaison provenant de certaines substances, d'une fleur, d'un aliment, du corps d'un être vivant. Attention : ce nom est masculin !

parfumés : adj. parfumé au masculin pluriel (s'accorde avec effluves). Qui répand une bonne odeur.

voix : n. f. Ensemble des sons produits par les vibrations des cordes vocales chez l'être humain.
À ne pas confondre avec le nom homophone voie (« chemin, passage », « direction » ou « moyen, intermédiaire »).

consonances : n. f. *consonance* au pluriel. Succession, ensemble de sons. Attention à ne pas reproduire dans *consonance* le double *n* du nom *consonne* !

murmurer: v. Dire (quelque chose) à voix basse, chuchoter. Astuce : pour savoir s'il faut utiliser la forme infinitive (*er*) ou celle du participe passé (*é*, *és*, *ée* ou *ées*, selon le contexte), on remplace le verbe du premier groupe par un verbe qui se prononce différemment à l'infinitif et au participe passé, par exemple *mordre* (infinitif) et *mordu* (participe passé), sans tenir compte du sens, bien entendu ! Ici, on dirait : *on avait entendu des voix mordre*, et non : *on avait entendu des voix mordues*... Il faut donc employer la forme infinitive : *murmurer*.

Minerve : n. pr. [Mythologie] Déesse protectrice de Rome, assimilée à la déesse grecque Athéna. *L'oiseau de Minerve* : la chouette. Le nom propre *Minerve* s'écrit toujours avec une majuscule.

plutôt: adv. Au contraire. À ne pas confondre avec l'expression homophone *plus tôt*, en deux mots (*Luc arrivera plus tôt que prévu*). Astuce : si le remplacement par *plus tard* est possible, on écrit *plus tôt*.

bon : adj. (s'accorde avec *augure*, masculin). Attention : devant un nom qui commence par une voyelle ou par un *h* muet, la liaison à l'oral fait en sorte que le masculin *bon* se prononce comme le féminin *bonne*. C'est tout de même la forme masculine *bon* qui s'impose devant un nom masculin, comme ici (*augure*).

augure : n. m. [Antiquité] Dans la Rome antique, prêtre chargé d'interpréter les présages tirés de divers phénomènes naturels (vol des oiseaux, éclairs, tonnerre, etc.). [Courant] Signe qui semble présager l'avenir. Attention : ce nom est masculin!

étaient : v. être à l'imparfait de l'indicatif, 3^e personne du pluriel (sujet inversé : *l'infatigable* épeire [...] et les coccinelles tout allantes...).

infatigable : adj. (s'accorde avec *épeire*, féminin). Qui ne se fatigue pas facilement. Attention : l'adjectif *infatigable* s'écrit sans *u*, contrairement à *fatigue*.

épeire : n. f. Araignée à gros abdomen qui construit de grandes toiles à réseau concentrique perpendiculaire au sol pour prendre des moucherons. Se prononce « é-père ». À ne pas confondre avec le nom homophone *épair* (« aspect du papier observé en transparence »).

aperçue: part. passé du verbe *apercevoir* au féminin singulier. Voir brièvement ou de façon plus ou moins nette. Ce verbe s'écrit avec un seul p. Attention : la cédille est requise devant le u quand le c se prononce « s », et non « k » (comparer *aperçu* et *vécu*). Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le complément direct (le pronom relatif *que*, mis pour *l'infatigable épeire*) quand il est, comme ici, placé avant le verbe.

vaillamment: adv. [Soutenu] Avec bravoure, courage. Les adverbes qui se terminent en amment et en emment se prononcent de la même manière: « a-ment ». Pour savoir si on doit l'écrire avec un a ou avec un e, on se base sur la terminaison de l'adjectif correspondant. L'adjectif vaillant se termine en ant; on écrit donc vaillamment, avec un a. Pour comparaison, on écrit différemment avec un e, puisque l'adjectif différent se termine en ent.

scilles: n. f. scille au pluriel. Plante bulbeuse dont certaines espèces sont cultivées pour leurs propriétés médicinales et d'autres pour la décoration. À ne pas confondre avec les noms homophones cil (« poil fin »), sil (« argile »), sill (« plan stratigraphique rempli de lave ») ou sille (« poème satirique »).

immaculées : adj. *immaculé* au féminin pluriel (s'accorde avec *scilles*). Qui ne présente aucune tache.

coccinelles : n. f. *coccinelle* au pluriel. Petit insecte coléoptère très commun dans les régions tempérées, au corps hémisphérique, aux élytres rouges ou orangés ornés de points noirs, qui se nourrit de pucerons et est couramment appelé *bête à bon Dieu*.

tout: adv. Très, complètement. Pour des raisons d'harmonie sonore, l'adverbe *tout* s'accorde uniquement devant un adjectif féminin qui commence par une consonne (*toute joyeuse*) ou par un *h* aspiré (*toutes honteuses*). Ici, il reste invariable, puisque l'adjectif *allantes*, bien que féminin, commence par une voyelle.

allantes : adj. allant au féminin pluriel (s'accorde avec coccinelles). [Soutenu] Qui a de l'allant, actif.

couraient: v. *courir* à l'imparfait de l'indicatif, 3^e personne du pluriel (sujet : le pronom relatif *qui*, mis pour *les coccinelles tout allantes*). Aller rapidement ; faire à la hâte. Ne pas confondre les formes de l'imparfait avec un seul r et les formes du conditionnel, avec deux r (*s'ils avaient de meilleures chaussures, ils courraient plus vite*).

primevères : n. f. *primevère* au pluriel. Plante herbacée à floraison précoce et à fleurs ornementales jaunes, blanches ou mauves. Ici, le nom *lit* réfère à une matière qui recouvre le sol pour former une couche uniforme ; plusieurs *primevères* sont nécessaires pour former cette couche, d'où le pluriel.

fuchsia : adj. inv. De la couleur des fleurs du fuchsia (rose vif violacé). Quand un nom commun est utilisé comme adjectif de couleur, celui-ci reste invariable.

Quiconque : pron. indéf. [Soutenu] Celui qui. Le pronom quiconque est toujours singulier.

eût: auxil. avoir à l'imparfait du subjonctif, 3^e personne du singulier (sujet: Quiconque). À ne pas confondre avec la forme du passé simple eut, sans accent circonflexe (Luc eut peur quand le tonnerre gronda). Ici, eût a une valeur de conditionnel: Quiconque aurait prêté l'oreille... Dans ce cas, la conjugaison au subjonctif est requise.

prêté: part. passé du verbe *prêter. Prêter l'oreille*: [Figuré] écouter. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* reste invariable quand le complément direct (*l'oreille*) est, comme ici, placé après le verbe.

ouï: part. passé du verbe *ouïr*. [Vieux] ou [Soutenu] Écouter (quelque chose, quelqu'un), entendre. À ne pas confondre avec l'homophone *oui* (adverbe marquant l'approbation), sans tréma. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* reste invariable quand le complément direct (*des clochettes tintinnabulantes*) est, comme ici, placé après le verbe.

tintinnabulantes : adj. *tintinnabulant* au féminin pluriel (s'accorde avec *clochettes*). [Soutenu] Qui sonne. Attention au double *n* !

carillonner : v. Communiquer un évènement en faisant sonner le carillon. [Figuré] Annoncer bruyamment. Attention au double n !

nitescence : n. f. [Soutenu] Clarté, éclat, lueur.

la Grande Noirceur: loc. nom. f. [Québec] [Histoire] Période politique correspondant au régime de Maurice Duplessis (1944-1959). Quand un nom commun prend une valeur de nom propre historique et qu'il est précédé d'un adjectif, le nom et l'adjectif s'écrivent tous les deux avec une majuscule.

duré : part. passé du verbe *durer*. S'étendre dans le temps. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* reste invariable quand il n'a, comme ici, aucun complément direct.

la Révolution tranquille : loc. nom. f. [Québec] [Histoire] Ensemble de changements sociaux, culturels et politiques survenus au Québec au début des années 1960. Quand un nom commun prend une valeur de nom propre historique et qu'il est suivi d'un adjectif, la règle veut que le nom s'écrive avec une majuscule et que l'adjectif s'écrive avec une minuscule.

bonnes : adj. *bon* au féminin pluriel (s'accorde avec *gens*). Le nom *gens* est de genre masculin, mais certains des mots qui s'y rapportent s'accordent exceptionnellement au féminin. Voici dans quelles conditions : si le mot qui précède immédiatement *gens* est un adjectif ou un déterminant dont la forme écrite féminine est différente de la forme écrite masculine (*bonne* et *bon* s'écrivent différemment) alors, parmi les mots qui s'accordent avec *gens*, tous les mots qui précèdent *gens* sont mis au féminin.

la Belle Province: loc. nom. f. Surnom traditionnel du Québec. Note: la devise *La Belle Province* a été apposée sur les plaques d'immatriculation du Québec de 1963 jusqu'en 1977. Depuis, c'est plutôt la devise officielle de la province qui y apparait: *Je me souviens*. Quand un nom commun prend une valeur de nom propre géographique et qu'il est précédé d'un adjectif, le nom et l'adjectif s'écrivent tous les deux avec une majuscule.

opaques : adj. *opaque* au féminin pluriel (s'accorde avec *ténèbres*). Qui ne laisse pas filtrer la lumière, qui n'est pas transparent.

ténèbres : n. f. pl. Ignorance. Note : le nom ténèbres ne s'emploie jamais au singulier.

lesquelles : pron. rel. *lequel* au féminin pluriel. (Après une préposition) La personne ou la chose. Ce pronom s'écrit en un seul mot.

maintenus: part. passé du verbe *maintenir* au masculin pluriel. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le complément direct (le pronom personnel *les*, mis pour *les bonnes gens de la Belle Province*) quand il est, comme ici, placé avant le verbe. Note: le nom *gens* est masculin pluriel; les mots qui s'y rapportent et qui se situent après *gens* s'accordent donc au masculin. Voir l'entrée *bonnes* ci-dessus pour les détails sur l'accord exceptionnel au féminin avec le nom *gens*.

le Tout-Puissant : n. m. [Religion] Dieu. La majuscule est requise sur *Tout* et sur *Puissant*, et le nom s'écrit avec un trait d'union. Note : l'adjectif *tout(-)puissant* s'écrit toutefois sans majuscules, avec ou sans trait d'union (*un roi tout puissant*, *une volonté toute-puissante*).

quelque : dét. indéf. (détermine *ange*). L'emploi au singulier du déterminant *quelque* relève de la langue soutenue et signifie, ici, « un ange non identifié ». Attention : le mot *quelque* ne subit

jamais l'élision, qu'il soit déterminant, adverbe ou adjectif. La seule occurrence élidée de ce mot se trouve dans le pronom *quelqu'un*. On écrit donc *quelque ange* (et non *quelqu'ange).

ange : n. m. [Religion] Être céleste entre Dieu et l'homme, messager et exécuteur des volontés divines.

ce : pron. dém. (Devant *être*) Cela. À ne pas confondre avec le pronom personnel *se* (*ils se sont absentés*).

fût: v. être à l'imparfait du subjonctif, 3^e personne du singulier (sujet : ce). Le subjonctif est requis dans cette construction concessive. À ne pas confondre avec la forme du passé simple fut, sans accent circonflexe (Luc fut surpris quand le tonnerre gronda).

pallier: v. [Soutenu] Dissimuler (quelque chose) en le présentant sous une apparence trompeuse. À ne pas confondre avec le nom homophone palier (« plateforme », « échelon »), qui s'écrit avec un seul *l*. Note : on dit pallier quelque chose (et non pallier *à quelque chose).

carences: n. f. carence au pluriel. Absence, manque ou insuffisance importante (de quelque chose).

dysfonctionnel: adj. (s'accorde avec système). Qui fonctionne mal.

voire : conj. Et même. Attention : la conjonction s'écrit avec un e final. À ne pas confondre avec le verbe homophone *voir* (« percevoir par les yeux »).

déliquescent : adj. (s'accorde avec système). Qui est en décadence.

fut: v. être au passé simple, 3^e personne du singulier (sujet : il, impersonnel). À ne pas confondre avec la forme du subjonctif imparfait fût, qui s'écrit avec un accent circonflexe (bien qu'il fût très tard, Luc sortit de chez lui).

pied: n. m. *Mettre sur pied*: constituer, élaborer. Le nom *pied* reste au singulier dans cette expression.

commission : n. f. Ensemble de personnes désignées par une autorité pour étudier une question, pour prendre des décisions. Attention au double m et au double s!

rênes: n. f. *rêne* au pluriel. [Figuré] Direction, contrôle. À ne pas confondre avec les noms homophones *renne* (« mammifère ruminant » ; exemple : *le petit renne au nez rouge*) et *reine* (« souveraine »).

confiées : part. passé du verbe *confier* au féminin pluriel. Laisser (quelque chose ou quelqu'un) aux soins de (quelqu'un) en qui on a confiance. Le participe passé non pronominal conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet, ici *les rênes*.

monseigneur: n. m. Titre honorifique donné à certains religieux éminents et aux princes de familles souveraines. Attention : ce nom s'écrit en un seul mot! Bien que ce titre s'abrège sous la forme M^{gr} , il ne prend pas de majuscule sous sa forme longue.

Alphonse-Marie Parent : n. pr. m. (1906-1970). Prêtre catholique et éducateur québécois. Auteur du rapport Parent. Attention : le trait d'union est requis dans ce prénom composé.

fort: adv. [Soutenu] Très. À ne pas confondre avec le nom homophone *for* (qu'on retrouve par exemple dans l'expression *en son for intérieur*).

accort : adj. (s'accorde avec *esprit*). [Vieux] Habile, adroit. Le féminin *accorte* (*une accorte servante*) confirme à l'oral la finale en *t* du masculin *accort*. À ne pas confondre avec le nom homophone *accord* (« harmonie », « entente »).

disait-on : v. *dire* à l'imparfait de l'indicatif, 3^e personne du singulier, suivi du pronom personnel sujet *on*. Attention : le pronom personnel sujet inversé se joint toujours au verbe avec un trait d'union.

nyctalope : n. Personne affectée par la nyctalopie, c'est-à-dire la faculté de voir la nuit, normale pour certains animaux et anormale pour les personnes.

noirs : adj. *noir* au masculin pluriel (s'accorde avec *yeux*). De la couleur propre aux corps dont la surface ne réfléchit pas la lumière.

noisette : adj. inv. D'une couleur brun roussâtre. Quand un nom commun est utilisé comme adjectif de couleur, celui-ci reste invariable.

verts : adj. *vert* au masculin pluriel (s'accorde avec *yeux*). D'une couleur se situant entre le bleu et le jaune et qui constitue la couleur dominante de la végétation.

vairons : adj. *vairon* au masculin pluriel (s'accorde avec *yeux*). De couleur différente, en parlant des yeux. Attention : l'adjectif *vairon* provient de *vair* (« fourrure de petit-gris »), et non de *vert* !

allez : v. *aller* au présent de l'impératif, 2^e personne du pluriel. Attention à la terminaison *ez* (et non *er* ou *é*) !

perçants : adj. perçant au masculin pluriel (s'accorde avec yeux). Se dit d'une vue d'une grande acuité. Attention : la cédille est requise devant la voyelle a quand le c se prononce « s », et non « k » (comparer perçant et fabricant). La cédille est également requise sous le c qui se prononce « s » devant les voyelles o (leçon) et u (reçu).

perspicaces : adj. *perspicace* au masculin pluriel (s'accorde avec *yeux*). Qui est capable de comprendre des choses qui passent inaperçues pour les gens en général. [Par métonymie] Qui témoigne de cette qualité.

discerner: v. Reconnaitre distinctement (des choses qui demeuraient confondues).

voie: n. f. Direction suivie pour atteindre un but. À ne pas confondre avec le nom homophone *voix* (« sons des cordes vocales », « vote » ou « inspiration »).

Visionnaires : adj. *visionnaire* au masculin pluriel (s'accorde avec *lui et ses diligents collaborateurs*). Personne qui possède l'intuition de l'avenir. Attention au double *n* !

ses : dét. poss. son au masculin pluriel (détermine collaborateurs). Qui appartient ou est lié à lui, elle, cela ou soi. À ne pas confondre avec le déterminant démonstratif homophone ces (« sur qui l'on attire l'attention »). Astuce : au singulier, dans le contexte de la phrase, on dirait son diligent collaborateur (et non ce diligent collaborateur).

diligents : adj. diligent au masculin pluriel (s'accorde avec collaborateurs). Qui travaille avec diligence, c'est-à-dire avec un soin attentif et appliqué. Attention : cet adjectif s'écrit avec un seul /!

au cours d' : loc. prép. Durant. C'est le nom cours (« suite, évolution dans le temps ») qu'on retrouve dans cette locution. À ne pas confondre avec l'adjectif homophone court (« pas long »).

exigeante: adj. *exigeant* au féminin singulier (s'accorde avec *enquête*). Se dit d'une activité, d'un sentiment qui demande beaucoup de qualités, de persévérance. Attention à la séquence *gea*, nécessaire pour que le *g* se prononce « j » devant le *a* (comme dans *jalon*), et non « g » (comme dans *gallon*).

se : pron. pers. À ne pas confondre avec le pronom ou le déterminant démonstratif homophone ce (ce sont mes amis, ce chat).

plu: part. passé du verbe *plaire*. Se *plaire* à : trouver du plaisir à se trouver quelque part ou à faire quelque chose. Le participe passé *plu* est toujours invariable, tant avec *avoir* qu'en contexte pronominal. À ne pas confondre avec l'adverbe *plus* (« davantage »).

moult: dét. indéf. (détermine *idées*). [Vieux] ou [Soutenu] Beaucoup de. Le déterminant *moult* est toujours pluriel, mais il s'écrit sans s. Il a la même forme au masculin (*moult détails*) et au féminin (*moult idées*).

idées : n. f. *idée* au pluriel. Inspiration, conception, suggestion, produit de l'intelligence dans le domaine de la création artistique, de la connaissance. Le déterminant *moult* signifie « beaucoup de » ; le nom *idée* doit donc ici s'accorder au pluriel.

acharnés: part. passé du verbe acharner au masculin pluriel. S'acharner à : persévérer, s'entêter (à quelque chose, à faire quelque chose). Le participe passé en contexte pronominal s'accorde avec le sujet (*lui et ses diligents collaborateurs*) quand le pronom réfléchi est, comme ici, sans fonction logique.

judicieuses : adj. *judicieux* au féminin pluriel (s'accorde avec *recommandations*). Qui montre du jugement.

possible: adj. Qui peut exister, avoir lieu, être fait. Dans l'expression *le plus... possible*, l'adjectif *possible* reste invariable, car il découle d'une phrase sous-entendue où il est attribut d'un *il* impersonnel. Dans *les recommandations les plus judicieuses possible*, on sous-entend en effet : « les recommandation les plus judicieuses *qu'il était possible* de formuler ».

censé: adj. (s'accorde avec *enseignement*). Qui est supposé, considéré comme. À ne pas confondre avec l'adjectif homophone *sensé* (« qui a du bon sens », « raisonnable »).

succinct: adj. (s'accorde avec *style*). Bref, court. Attention au double c et à la finale en *inct*, dont les consonnes c et t sont muettes.

ces: dét. dém. ce au masculin pluriel (s'accorde avec *logogriphes*). Sur quoi l'on attire l'attention. À ne pas confondre avec le déterminant possessif homophone ses (« qui lui appartiennent »). Astuce : au singulier, dans le contexte de la phrase, on dirait ce logogriphe (et non son logogriphe).

logogriphes: n. m. logogriphe au pluriel. [Soutenu]. Discours confus, inintelligible.

truffés : adj. *truffé* au masculin pluriel (s'accorde avec *logogriphes*). Qui contient beaucoup d'éléments dispersés.

hypallages : n. f. hypallage au pluriel. Figure qui consiste à attribuer à certains mots d'une phrase ce qui convient à d'autres mots de la même phrase. La phrase *Une dame sur sa chaise nerveuse* constitue une hypallage. Ici, le nom hypallage doit être au pluriel, puisqu'il est le complément de l'adjectif truffé; un discours truffé d'hypallages contient nécessairement plusieurs hypallages (comme un texte truffé d'erreurs contient nécessairement plusieurs erreurs).

malvenues OU **mal venues** : adj. *malvenu* au féminin pluriel (s'accorde avec *hypallages*). [Soutenu] Qui n'est pas justifié. Graphie recommandée : *malvenu* (*malvenues* dans le contexte de la présente dictée), sans espace.

entre autres : loc. adv. Par exemple. La préposition entre requiert logiquement le pluriel autres.

jeté: part. passé du verbe *jeter*. Mettre en place; établir. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* reste invariable quand le complément direct (*les bases*) est, comme ici, placé après le verbe.

laïque OU **laïc**: adj. (s'accorde avec *enseignement*). Qui ne relève pas de l'Église ou du clergé. Le nom commun peut s'écrire avec un *c* au masculin (*un laïc, une laïque*). Dans le cas de l'adjectif, il est recommandé de suivre la tendance générale consistant à employer la graphie *laïque* au masculin, mais la graphie *laïc* est acceptée, car elle continue d'être permise par certains dictionnaires.

prôner : v. Recommander sans réserve. Ne pas oublier l'accent circonflexe sur le o !

ministère de l'Éducation : loc. nom. m. Les noms *ministère* et *ministre* s'écrivent généralement avec une minuscule. C'est le nom qui suit, c'est-à-dire le domaine du ministère introduit par *de*, qui prend la majuscule.

cégeps: n. m. cégep au pluriel. Le nom cégep est l'acronyme de collège d'enseignement général et professionnel; comme nom commun, on l'écrit avec une minuscule et il prend la marque du pluriel.

rapport Parent : loc. nom. m. Rapport (publié en 1963 et en 1964 par la commission du même nom) décrivant la situation du système éducatif de l'époque et prônant sa réforme (création des cégeps, des polyvalentes, de la maternelle publique, etc.). Étant donné que cette expression peut se rapprocher d'un nom propre, on accepte aussi la majuscule à *rapport* : *le Rapport Parent*.

laissé: part. passé du verbe *laisser*. Donner par voie de succession. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* reste invariable quand le complément direct (*un inappréciable legs*) est, comme ici, placé après le verbe.

québécois : adj. (s'accorde avec *peuple*). Du Québec. Le gentilé (ou nom d'habitant) s'écrit avec une minuscule quand on l'emploie comme adjectif.

inappréciable : adj. (s'accorde avec *legs*). D'une valeur telle qu'on ne saurait trop l'apprécier ; sans prix. Attention au double *p* !

legs : n. m. [Figuré] Ce qui est laissé en héritage par les générations passées. Attention : le nom *legs* s'écrit toujours avec un s final (*un legs, des legs*). Note : *legs* peut se prononcer comme « lait » ou comme « lègue ».

cet : dét. dém. ce, dans sa forme euphonique cet (détermine héritage). Sur quoi l'on attire l'attention. Pour des raisons d'harmonie sonore (euphonie), le déterminant masculin ce devient

cet quand il précède un mot commençant par une voyelle ou par un h muet ; c'est le cas ici : cet héritage. À ne pas confondre avec la forme féminine cette.

fécond : adj. (s'accorde avec *héritage*). Qui offre de multiples possibilités de développement. Attention au *d* final, muet au masculin, mais audible au féminin (*une terre féconde*).

hymne : n. m. Chant ou poème lyrique qui célèbre quelqu'un ou quelque chose. Attention : le nom *hymne* est masculin quand il ne désigne pas un chant religieux.

inspiré : adj. (s'accorde avec hymne, masculin). Fervent, passionné, vibrant.

quiscales : n. m. *quiscale* au pluriel. Grand oiseau passereau d'Amérique, au plumage noir et brillant. Attention : le nom *quiscale* est masculin ! Note : on le prononce comme « cuisse-cal ».

troglodytes : n. m. *troglodyte* au pluriel. Petit passereau insectivore, à corps arrondi, à queue courte et relevée, construisant un gros nid couvert.

engoulevents : n. m. *engoulevent* au pluriel. Oiseau insectivore nocturne ou crépusculaire, au chant ronronnant, appartenant à l'ordre des micropodiformes, bas sur pattes, au plumage brunroux, qui attrape ses proies en volant le bec ouvert.

s'égosillant : v. pron. s'égosiller au participe présent. Chanter longtemps et fort.

telles: adj. *tel* au féminin pluriel (s'accorde avec *mezzosopranos*). Pareil, semblable. Quand il est suivi d'un nom et qu'on l'emploie pour introduire une comparaison, l'adjectif *tel* s'accorde avec ce nom. Dans cet emploi, le verbe *être* est sous-entendu et *tel* est en fait l'attribut du nom qui le suit. Ici, on écrit que les oiseaux s'égosillent, et on considère que des mezzosopranos *sont telles* (« ainsi »), c'est-à-dire que des mezzosopranos, elles aussi, s'égosillent.

mezzosopranos OU mezzos-sopranos OU mezzo-sopranos: n. f. mezzosoprano au pluriel. Cantatrice qui a une voix de mezzosoprano. Le nom mezzosoprano existe aussi au masculin; il réfère alors à une voix de femme, qui se situe entre le soprano et le contralto, plus étendue que le soprano. Dans la présente dictée, le nom fait référence à des personnes, puisqu'on y écrit qu'elles s'égosillent; il s'agit donc du nom féminin, et non du nom masculin (une voix ne peut pas s'égosiller!). Graphie recommandée: mezzosoprano (mezzosopranos dans le contexte de la présente dictée), sans trait d'union.